LA BIBLE ROMANE DE VALÈRE

CHAPITRE DE SION

SEDVNVM NOSTRVM

LA BIBLE ROMANE DE VALÈRE
CHAPITRE DE SION

Sedunum Nostrum 2014
Geneviève Mariéthoz

Remerciements

Par ces mots, l'auteur souhaite remercier chaleureusement les institutions et les personnes dont l'aide a été précieuse pour la publication de son étude:

- Les membres de l'association *Sedunum Nostrum* qui ont accueilli favorablement son texte, en particulier Laura Bottiglieri et Muriel Eschmann Richon pour les relectures et corrections,
- son président François Mariéthoz pour son aimable et intensive collaboration,
- la graphiste du présent bulletin, Karin Palazzolo,
- Anne Grichting qui a réalisé la plupart des photographies de la Bible de Valère et des autres manuscrits conservés aux Archives du Chapitre de Sion,
- ainsi que l'archiviste paléographe de cette institution, Chantal Ammann-Doubliez.

PRÉAMBULE 4

LA BIBLE ROMANE DE VALÈRE 8

Introduction historique : l'Église et le Chapitre de Sion 8

La Bible de Valère 10

Willencus de Venthône 13

Le décor figuré de la Bible de Valère 15

Les quatre enlumineurs de la Bible de Valère 24

L'homéliaire du Chapitre de Sion 32

La Grande Chartreuse et ses manuscrits 35

La Bible cartusienne en quatre volumes 37

La Bible de Talloires et les manuscrits cartusiens des régions environnantes 39

La chartreuse d'Oujon 42

Les archevêques de Tarentaise 42

Le lieu de réalisation de la Bible de Valère 44

LEXIQUE 46

BIBLIOGRAPHIE 48

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS 52

PRÉAMBULE

Le Chapitre cathédral de Sion, dont la première attestation écrite remonte au milieu du XIe siècle, est le propriétaire d'une «bibliothèque» de manuscrits assez unique en Suisse. Certes, les grands centres monastiques de culture, tels que Saint-Gall, Einsiedeln, Engelberg, ont légué des centaines de manuscrits, mais le Chapitre de Sion, composé de chanoines séculiers au nombre variant de 10 à 35, représente un cas assez exceptionnel: toujours en activité au XXIe siècle, il a su conserver jusqu'à nos jours un ensemble précieux d'environ 120 manuscrits: 55 textes liturgiques, une trentaine d'ouvrages de droit, des manuels scolaires et un manuscrit contenant des textes de Cicéron. En Valais, les deux tiers des manuscrits médiévaux sont donc conservés par le Chapitre de Sion, puisque les chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard possèdent une quinzaine de manuscrits, autant que l'abbaye de Saint-Maurice dont la bibliothèque fut détruite par un incendie au XVIIe siècle. Quant aux manuscrits appartenant à l'État du Valais, ils proviennent pour une bonne part de la bibliothèque de l'évêque Walter Supersaxo (1457-1482) et de son fils Georges. Un manuscrit du XIIe siècle, l'Évangéliaire de Sion qui a appartenu au Chapitre, est actuellement conservé au *Victoria and Albert Museum de Londres*: sa reliure garnie de plaques d'or, avec des émaux cloisonnés et des pierres précieuses, en fait une pièce particulièrement prestigieuse.

Un riche patrimoine inventorié

Ces manuscrits du Chapitre, sur parchemin ou sur papier, sont désormais rassemblés et conservés en un seul lieu, à Sion, Place de la Planta. Ils forment la section dite des Manuscrits des Archives du Chapitre de Sion. Grâce au travail d'un éminent spécialiste, Josef Leisibach –dont la thèse a d'ailleurs porté sur les centres d'écriture (*scriptoria*) du diocèse de Sion[1]– les

[1] Josef Leisibach, *Schreibstätten der Diözese Sitten*, Genève, 1973 (Scriptoria medii aevi helvetica, XIII).

manuscrits liturgiques, majoritaires au sein de ces Archives capitulaires, bénéficient d'un remarquable inventaire. Cet ouvrage scientifique, où ils sont soigneusement décrits, analysés et inventoriés, constitue un magnifique sésame pour les chercheurs à travers le monde et il ouvre la voie à quiconque s'intéresse à la liturgie, aux enluminures, à la musique, aux calendriers, aux saints ou à divers aspects minutieusement décrits dans cet *Iter helveticum*[2]. Parallèlement, des inventaires de manuscrits juridiques et musicaux rédigés dans un cadre plus large incluent les manuscrits correspondants du Chapitre[3]. Ultérieurement, Josef Leisibach et Albert Jörger ont publié un annuaire de *Sedunum nostrum*, intitulé *Livres sédunois du Moyen Âge*[4]. Parce qu'ils sont fragiles, les manuscrits sont rarement exposés, à l'exception de certains d'entre d'eux dans des vitrines du Musée de l'Évêché, ou bien ils sont prêtés lors d'expositions temporaires. À l'ère du numérique, quelques manuscrits, cinq pour le moment, ont été intégrés à la bibliothèque virtuelle des manuscrits suisses du Moyen Âge, appelée e-codices (www.e-codices.unifr.ch), et ils peuvent être découverts en ligne à tout moment[5].

Un trésor d'église

Le premier inventaire connu des manuscrits du Chapitre date de 1364. Les manuscrits y sont recensés parmi d'autres objets constituant une sorte de trésor du Chapitre. À Valère sont ainsi énumérés une cinquantaine de manuscrits dont la liste a été comparée avec les manuscrits actuellement conservés[6].

La présence de ces manuscrits parmi les biens des chanoines répondait aux besoins liturgiques et intellectuels du Chapitre. Ils avaient d'abord un rôle fonctionnel dans la célébration de la messe (graduel, lectionnaire, prosaire et sacramentaire) et la récitation des offices dans le chœur (antiphonaire, bréviaire, calendrier, collectaire, hymnaire, lectionnaire, etc.), mais ils constituaient aussi un élément de prestige, au

2 Josef Leisibach, *Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten*, Fribourg, 1979 (Iter helveticum, III).

3 Sven Stelling-Michaud, *Catalogue des manuscrits juridiques (droit canon et droit romain) de la fin du XIIe au XIVe siècle conservés en Suisse*, Genève, 1954, et Jürg Stenzl, *Repertorium der liturgischen Musikhandschriften der Diözesen Sitten, Lausanne und Genf*, Fribourg, 1972. – Voir aussi *Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550*, t. III, Dietikon-Zurich, 1991.

4 Josef Leisibach, Albert Jörger, *Livres sédunois du Moyen Âge. Enluminures et miniatures. Trésors de la bibliothèque du Chapitre de Sion*, Sion, 1985 (Sedunum Nostrum, 10).

5 Il s'agit des manuscrits 1, 2, 15, 19 et 120.

6 Josef Leisibach, *Schreibstätten*, pp. 93-94.

moins pour certains d'entre eux, lorsqu'ils étaient richement reliés et décorés. Sur les saints évangiles étaient prononcés maints serments *juramentum super sacrosanctis evangeliis prestitutum*. Le manuscrit est aussi un objet matériel dont la fabrication coûtait cher; même sans reliure précieuse, il nécessitait le savoir-faire de plusieurs catégories d'artistes-artisans, depuis l'apprêt du parchemin, la préparation de la page, le travail du copiste, l'enluminure jusqu'à la reliure.

La série actuelle des manuscrits du Chapitre est donc la trace d'une collection plus vaste qui a été constituée par les chanoines soit par acquisition, soit par legs, offrandes ou dons. Cette collection a subi des pertes au fil des ans. Heureusement épargnée par l'incendie de Sion en 1788, elle comprend actuellement 121 unités, dont la plus ancienne date du IXe siècle, auxquelles s'ajoute un ensemble composé de fragments, souvent trouvés dans des reliures et regroupés sous une même cote d'archives[7]. Ces fragments témoignent de la pratique courante de remploi du parchemin et ils expliquent la disparition d'ouvrages. La série s'est d'ailleurs accrue récemment du fameux fragment d'un ancien mystère: trouvé à Valère sans doute à la faveur de la restauration de la fin du XIXe siècle, il fut alors confié pour étude à Joseph Bédier[8] et il vient d'être restitué au Chapitre par l'État de Fribourg, en mai 2012[9]. Il est d'ailleurs difficile d'avancer un critère ayant présidé à la sélection des manuscrits demeurés intacts: format, présence de chaînes empêchant le vol, relégation à Valère de manuscrits n'étant plus utilisés, puis «oubliés» après l'abandon du site par les chanoines vers 1800, attachement à des textes longuement compulsés par des prédécesseurs, comme en témoignent les traces de manipulation et d'usure?

Chantal Ammann-Doubliez
archiviste paléographe

7 Archives du Chapitre de Sion (ACS), Ms 106.

8 Joseph BÉDIER, Fragment d'un ancien mystère, *Romania*, 1895, pp. 86-94.

9 ACS, Ms 106, Fr. 77.

LA BIBLE ROMANE DE VALÈRE

Dans la bibliothèque médiévale du Chapitre de Sion se trouve une bible romane en trois volumes [Sion, ACS, Mss 12 à 14]. Exécutée durant le dernier quart du XIIe siècle, elle fut longtemps conservée en l'église de Valère. Bien que son décor puisse être rapproché de la production artistique des régions environnantes, l'origine de cette bible demeure énigmatique. Un bref aperçu de la situation dans laquelle évolue l'Église locale à cette époque nous permettra d'introduire et de mieux appréhender ce manuscrit.

Introduction historique : l'Église et le Chapitre de Sion

En 934-935, RODOLPHE II créa le vaste royaume de Bourgogne-Provence, auquel appartenait le territoire valaisan. Son petit-fils RODOLPHE III de Bourgogne légua le comté du Valais à HUGUES, évêque de Sion, en l'an 999. Suite à cette donation, les évêques sédunois cumulèrent deux types de pouvoir, l'un spirituel sur leur diocèse et l'autre temporel sur le comté du Valais. Jadis, le diocèse de Sion s'étendait de la Furka au Léman, alors que le comté, plus petit, englobait lui aussi tout le haut du canton, mais s'arrêtait à la croix d'Ottans –village autrefois situé entre Martigny et Vernayaz. Les terres localisées entre le Léman et la croix d'Ottans, qui comprenaient l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, faisaient quant à elles partie du Chablais, région subordonnée à la Savoie.

Formant dès son origine une congrégation indépendante de l'évêque, le chapitre sédunois avait pour tâche de seconder le prélat dans l'administration de son diocèse. La première mention relative à cette communauté canoniale remonte à 1043[1]. Les chanoines vécurent d'abord au pied de la colline de Valère, sur une terrasse de la Cité, où se dressaient l'ancienne cathédrale Saint-Pierre et sa résidence épiscopale. Puis, ils s'établirent près de leur nouvelle église de Valère, dont le

1 GREMAUD (1863), chartes, n° 2 (23 décembre 1043), pp. 338-339.

chœur et l'avant-chœur devaient déjà être en service vers 1125-1130, au terme d'une première campagne de travaux. Un quart de siècle plus tard débuta la construction de l'actuelle cathédrale Notre-Dame du Glarier. L'évêque ayant –à une date indéterminée– déserté la colline pour venir habiter près de ce nouvel édifice, l'église de Valère devint la propriété exclusive des chanoines. Quant à celle de Sion, elle servit dès lors d'église épiscopale et paroissiale.

Dès 1168 environ, on constate la présence de deux doyens à la tête du Chapitre de Sion. L'un occupe la place prépondérante de doyen de Valère et veille sur les chanoines qui y résident. L'autre, le doyen de Sion, est détaché en ville avec trois chanoines. Ainsi, depuis ces années, le chapitre sédunois a ceci de particulier qu'il est au service de deux églises, promues au rang de cathédrales avant 1262[2]. S'il existe d'autres exemples du genre, à Moûtiers en Tarentaise et à Besançon, ces agglomérations comptent deux chapitres, ce qui n'est pas le cas à Sion[3].

Parmi ses fonctions principales, le Chapitre de Sion était tenu de présider le culte divin dans ses cathédrales et d'assurer l'office quotidien chanté par les chanoines à Valère. Cette communauté suivait la Règle d'Aix-la-Chapelle, moins stricte que celle de saint Augustin adoptée dès 1128 par les chanoines de Saint-Maurice d'Agaune.

Par ailleurs, le chapitre sédunois assuma au Moyen Âge la charge de la chancellerie dans le Valais épiscopal. Il engageait des notaires, en général des membres du bas-clergé, pour rédiger des documents –contrats d'achat, testaments ou autres actes juridiques– qui étaient dûment enregistrés et attestés par la chancellerie. Les archives capitulaires de Sion comprennent ainsi des centaines d'actes originaux soigneusement calligraphiés sur parchemin[4].

Autrefois déposées à Valère dans une salle contiguë à l'église, les archives du chapitre ont échappé au grand incendie

2 TAMINI et DÉLÈZE (1940), p. 29.

3 HUOT (1973), p. 91, n. 1.

4 LEISIBACH et JÖRGER (1985), p. 35.

qui ravagea la ville en 1788 et détruisit les archives des évêques sédunois, rassemblées alors à Tourbillon. En 1958-1959, les archives capitulaires furent déplacées dans un immeuble donnant sur la place de la cathédrale de Sion. Depuis l'été 1992, elles se trouvent non loin de là, dans le bâtiment abritant les Archives municipales et le Musée de l'Évêché.

Outre les nombreux documents que nous venons de citer, ces archives capitulaires conservent la bibliothèque du chapitre, riche de quelque 120 manuscrits médiévaux. Certains d'entre eux révèlent le même type de calligraphie que les documents d'enregistrement. On peut donc en conclure qu'au Moyen Âge le Chapitre cathédral de Sion possédait un atelier d'écriture, dans lequel les copistes travaillaient principalement pour la chancellerie notariale et transcrivaient à l'occasion des manuscrits pour l'Église de Sion. Pourtant, rien ne prouve que des livres y étaient déjà copiés à la fin du XIIe siècle.

La Bible de Valère

La bible en trois volumes du Chapitre de Sion est mentionnée dans l'inventaire de 1364 dressé par le sacristain du chapitre Ardicinus de Brusatis[5]. Elle y figure parmi les livres appartenant à l'église supérieure de Valère. En outre, une bible plus ancienne réalisée vers le milieu du XIe siècle –il n'en reste aujourd'hui qu'un volume [Sion, ACS, Ms 15]– est citée dans l'inventaire de l'église inférieure. Ainsi, chaque cathédrale disposa assez vite d'un exemplaire complet des Saintes Écritures. On peut du reste supposer que l'acquisition de la seconde bible romane fut conditionnée par les nouvelles tâches qui attendaient une partie des effectifs du chapitre sédunois. Au petit groupe de chanoines détachés en ville pour y desservir l'église inférieure échut la bible du XIe siècle en deux volumes, qui avait été offerte par l'évêque de Sion, Ermenfroid, à son chapitre[6]. Ses successeurs sur le trône épiscopal préféraient, selon toute probabilité, utiliser l'exemplaire d'origine romaine, cadeau de cet illustre prélat. Ainsi, une autre bible s'imposait sur la colline.

5 LEISIBACH (1973), pp. 93-96.

6 TOGNI (2009).

La Bible de Valère, dont le format avoisine 50 sur 35 centimètres et qui compte plus de 900 feuillets, fut copiée au plus tôt dans les années 1170 ou 1180. Une équipe d'environ six copistes transcrivit son texte présenté sur deux colonnes, relayée par quelques rubricateurs chargés d'y introduire des titres, des initiales et des chiffres de couleur.

Ses deux premiers feuillets ayant été coupés, nulle marque originelle de possession qui aurait pu contribuer à éclaircir sa provenance ne subsiste. Le texte biblique, lacunaire, commence abruptement par les derniers mots de l'intitulé du prologue de Jérôme sur le Pentateuque: «*...cum Moysi*».

Ses livres prophétiques, disposés selon un ordre inhabituel, se succèdent ainsi: Ezéchiel, Daniel, les 12 Petits Prophètes, Isaïe et Jérémie[7]. Ils sont regroupés à partir d'un schéma propre à certains manuscrits appartenant aux chartreux. En effet, la séparation des Grands Prophètes en deux «blocs» et la disposition des livres d'Ezéchiel et de Daniel devant les Petits Prophètes est une caractéristique des bibles de la Grande Chartreuse, monastère situé à proximité de Grenoble.

La Bible de Valère renferme, en outre, des indications marginales prouvant qu'elle était utilisée –ou destinée à être utilisée– à des fins liturgiques. On peut se demander, à la suite de François Huot[8], si ces indications marginales étaient dévolues au Chapitre de Sion. En effet, il est possible que cette bible ait été originellement exécutée pour un autre destinataire et qu'elle servait autrefois d'ouvrage de référence pour les lectures de cette communauté. De fait, une telle bible était plus adaptée aux offices célébrés par les chanoines sédunois qu'à un usage public, raison qui explique sa présence à Valère.

Son premier volume, le Ms 12, se différencie en plusieurs points des suivants, par le fait surtout que ses copistes et ses enlumineurs n'interviennent pas dans les Mss 13 et 14. Par contre, ces deux derniers volumes sont conçus comme un tout, sur le modèle du premier, après quelques modifications allant

7 LEISIBACH et JÖRGER (1985), pp. 50-57 et p. 95.

8 HUOT (1973), p. 86.

dans le sens d'une plus grande uniformisation. Leurs enluminneurs y travaillent conjointement et le même copiste œuvre à la fin du deuxième, ainsi qu'au début du troisième volume.

Tandis qu'une couvrure en cuir sombre exempte de décor, qui pourrait dater du XIVe siècle, protège le Ms 12 [FIG. 1 **Premier volume de la Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12], celles des autres volumes, de couleur brune et estampée, est légèrement plus tardive. Ces trois reliures firent l'objet de restaurations aux XVIe et XVIIe siècles[9].

Willencus de Venthône

Deux annotations identiques –appelées colophons–, rédigées au début du XIIIe siècle par des mains différentes, se trouvent à la fin du premier [Sion, ACS, Ms 12, fol. 299v] et du troisième volume [Sion, ACS, Ms 14, fol. 314v] de la bible sédunoise: «*Innotescat presentibus et futuris quod Willenc(h)us de Ventona decanus Sedunensis quando fecit festum Epiphanie circa annum Domini MCXCV emit bibliothecam scilicet istud volumen et alia duo volumina et dedit ea ecclesie Sedunensi. Dicat lector pater noster pro anima eius*»[10] [FIG. 2 **Colophon figurant à la fin du premier volume de la Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 299v].

9 LEISIBACH (1973), p. 87, n. 69 et p. 88, n. 83.

10 LEISIBACH (1973), p. 25 et pl. VIII.

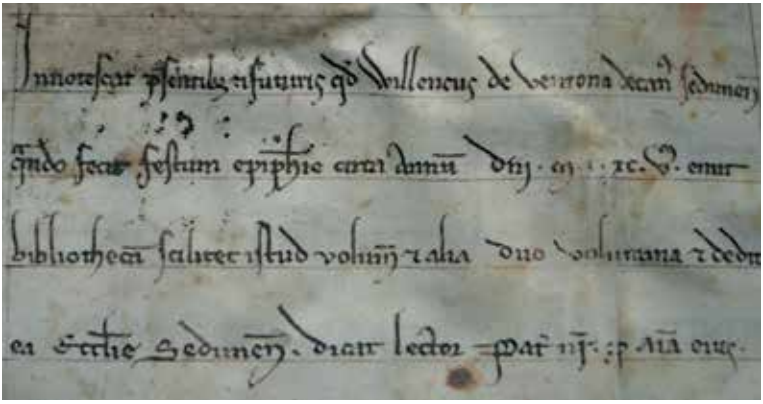

FIG. 1 FIG. 2

On peut les traduire ainsi: «Qu'il soit porté à la connaissance des générations présentes et futures que, vers 1195, à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, Willencus de Venthône acheta cette bible, à savoir ce volume et les deux autres, et les donna à l'Église de Sion. Que le lecteur récite un ‹Notre Père› pour son âme».

Ces colophons, qui empruntent des formules particulières aux documents administratifs, émanent sans doute de la chancellerie capitulaire de Sion. Leur contenu se départit quelque peu de celui, généralement moins formel, de la plupart des colophons. Peut-être est-ce dû au fait que, dans la Bible de Valère, ils faisaient aussi office de marques de possession, se substituant à celles qui figuraient jadis en début d'ouvrage.

Quoi qu'il en soit, ces annotations ont probablement été ajoutées pour honorer la mémoire de Willencus de Venthône suite à son décès advenu en 1232. Selon le message qu'elles renferment, Willencus acheta la bible et en fit don au chapitre sédunois vers 1195. Willencus était alors relativement jeune, puisqu'il mourut une quarantaine d'années plus tard. On ne sait où il se procura cette bible et s'il avait passé lui-même commande de l'ouvrage, qui semble antérieur à cette date. En tout cas, il fallait être très fortuné pour se permettre un tel achat.

Nous possédons quelques menues informations sur le dénommé Willencus[11]. Il appartenait à la famille «de Venthône». Les premiers représentants de cette famille exerçaient la fonction d'officiers épiscopaux. Ils étaient chargés par l'évêque de rentrer les redevances, de faire la police et d'exercer la justice à Venthône, village dont ils empruntèrent le nom[12].

Willencus apparaît dans des documents officiels dès 1202 (ou 1203)[13]. Il demeura simple chanoine jusque dans le courant de 1203. Sacristain de 1203 à 1208[14], il avait la responsabilité des vêtements liturgiques, des livres, des calices et autres instruments du culte, ainsi que des reliques et du trésor.

[11] *Das Bistum Sitten / Le diocèse de Sion* (2001), pp. 444-445.

[12] TAMINI (1930), pp. 188-193.

[13] GREMAUD (1875), pp. 146-147: n° 202 (1202). Acte daté de 1202, mais qui semble légèrement postérieur (1203).

[14] GREMAUD (1875), pp. 151-152: n° 208 (1203); p. 159: n° 216 (1207); pp. 159-160: n° 217 (1207).

Durant ces années, il endossa également la fonction administrative de chancelier. Puis, il fut élevé à la dignité de doyen du chapitre de l'église inférieure, charge qu'il exerça de 1208 à 1232[15].

C'est en sa qualité de sacristain responsable de la conservation et de l'accroissement de la bibliothèque capitulaire que Willencus était le plus à même d'acquérir des manuscrits pour son chapitre. Un témoignage contemporain allant dans ce sens permet d'appuyer ces dires : comme l'indique un colophon, la Bible de Talloires [Berlin, Staatsbibl., Ms Phillipps 1644], monastère situé au bord du lac d'Annecy, fut offerte à cette communauté bénédictine par son sacristain[16].

Le décor figuré de la Bible de Valère

Revenons à la Bible de Valère. L'examen de ses grandes initiales a permis de distinguer pour le moins quatre mains différentes. Deux d'entre elles se retrouvent uniquement dans le Ms 12 et les autres dans les Mss 13 et 14. Leur production comprend des initiales ornées, des initiales à figures présentant Ruth [Ms 12, fol. 196v], David [Ms 12, fol. 228v], Salomon [Ms 13, fol. 53] et Isaïe [Ms 14, fol. 49], ainsi qu'une lettrine historiée introduisant la Genèse [Ms 12, fol. 2v]. Ces enlumineurs ont donc privilégié un personnage historique féminin (Ruth), l'auteur des Psaumes (David), celui des Livres sapientiaux (Salomon) et un Grand Prophète (Isaïe). Le programme iconographique se concentre ainsi sur une seule lettre qui annonce simultanément le premier livre de l'Ancien Testament et la Bible tout entière. Par conséquent, en dépit de son beau décor, la Bible de Sion comporte un nombre très restreint de scènes et de personnages dans ses initiales, choix dénotant un parti-pris de simplicité. Par ailleurs, l'or y est utilisé avec une certaine parcimonie, dans le «I» de la Genèse notamment.

[15] GREMAUD (1875), pp. 160-161 : n° 218 (1208) jusqu'à pp. 284-285 : n° 368 (1230).

[16] CAHN (1967), cat., notice 5, p. 417.

In principio creauit deus celum et terram. Terra autem erat inanis et uacua: et tenebre erant super faciem abyssi: et spiritus dei ferebatur super aquas. Dixitque deus: fiat lux. Et facta est lux. Et uidit deus lucem quod esset bona: et diuisit lucem a

tenebras. Appellauitque lucem diem: et tenebras noctem. Factumque est uespere et mane: dies unus.

Dixit quoque deus. Fiat firmamentum in medio aquarum: et diuidat aquas ab aquis. Et fecit deus firmamentum: diuisitque aquas que erant sub firmamento. ab his que erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocauitque deus firmamentum celum. Et factum est uespere et mane: dies secundus.

Dixit uero deus. Congregentur aque que sub celo sunt in locum unum: et appareat arida. Et factum est ita. Et uocauit deus aridam terram: congregationesque aquarum appellauit maria. Et uidit deus quod esset bonum: et ait. Germinet terra herbam uirentem et facientem semen: et lignum pomiferum faciens fructum iuxta genus suum: cui semen in semetipso sit super terram. Et factum est ita. Et protulit terra herbam uirentem et ferentem semen iuxta genus suum: lignumque faciens fructum et habens unumquodque sementem secundum speciem suam. Et uidit deus quod esset bonum: factumque est uespere et mane dies tertius.

Dixit autem deus. Fiant luminaria in firma

[17] MARIÉTHOZ (1996), pp. 85-97.

L'initiale historiée de la Genèse

Se déployant sur toute la hauteur du feuillet, le long de sa colonne gauche, la lettrine génésiaque [FIG. 3 **«I» de la Genèse, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 2v][17] comporte une terminaison en losange dans sa partie supérieure et en triangle dans sa partie inférieure. Des barres transversales ponctuent en outre ses extrémités. Cette majuscule bleue est envahie par un fond or que délimitent des bandes vertes, lie-de-vin et rouges. Cinq grands médaillons et quatre de petite taille, ponctuant le corps et les barres transversales du «I», renferment le contenu iconographique de la lettrine. Entre ces espaces s'épanouissent des rinceaux multicolores terminés par des fleurons.

Les scènes insérées dans la lettrine sédunoise illustrent le début du Texte sacré: la colombe sur l'abîme, l'œuvre du premier jour et divers épisodes de l'histoire d'Adam et Ève.

Logés dans la barre supérieure, deux anges à mi-corps, les bras tendus en un geste d'adoration, dirigent leur regard vers la figure divine siégeant dans le premier grand médaillon [FIG. 3 **détail 1: Deux anges acclamant le créateur en majesté qui siège entre les personnifications masculines de l'ombre et de la lumière**].

FIG. 3

FIG. 3:1

Sur le pourtour de cet espace circulaire est posé un oiseau au nimbe rayonnant qui se détache au-devant d'une étendue d'eau. Il s'agit de la colombe mentionnée en prélude de la création du monde dans la Bible. Mais ici, au lieu de planer conformément au texte, elle repose sur l'abîme.

À l'intérieur du premier médaillon, deux porte-flambeaux environnent le *Logos Creator* trônant, les bras en croix, sur un globe. Vêtu de bleu, le jeune homme placé à droite du créateur tient une torche allumée, tandis qu'un autre adolescent à la tunique lie-de-vin, dont le flambeau dégage une fumée grisâtre, est disposé à gauche de la figure divine. Cette scène représente la création de l'ombre et de la lumière sous la forme de personnifications à l'antique.

Le deuxième médaillon illustre la naissance d'Ève. Les yeux grands ouverts, elle émerge sous forme embryonnaire d'une côte d'Adam et tend les deux bras vers le créateur qui la saisit par le poignet. Adam est étendu sur son flanc droit, partie postérieure du corps visible. Il dort à même le sol, qui adopte ici la forme d'une feuille recroquevillée de couleur noirâtre. Cette composition s'apparente à celle de la Bible clunisienne de Souvigny[18] [FIG. 3 **détail 2: Le créateur extrait Ève du corps d'Adam**] [FIG. 4 **Création d'Ève, frontispice de la Genèse, Bible de Souvigny** Moulins, B.M., Ms 1, fol. 4v].

FIG. 3:2

FIG. 4

[18] CAHN (1980), p. 14, ill. 9.

Le troisième médaillon de la lettrine de Valère dépeint l'admonition divine : le créateur interdit à Adam et Ève de manger du fruit de l'arbre enraciné au centre de l'image. Adam, placé devant sa compagne, tente de convaincre le *Logos Creator* de leurs bonnes intentions.

Au-dessous, l'épisode du péché originel met en exergue la figure axiale d'Ève. Saisissant de sa main gauche le fruit logé dans la gueule du serpent enroulé autour de l'arbre, elle tient de la dextre le poignet d'Adam. Ainsi entravé, le premier homme mange docilement le fruit que cette dernière lui a donné [FIG. 3 **détail 3 : L'admonition divine à Adam et Ève ; le péché originel**].

FIG. 3:3

FIG. 3:4

FIG. 5

FIG. 6

FIG. 7

La divinité reproche aux pécheurs leurs agissements dans le cinquième médaillon. Le créateur pointe Adam du doigt; ce dernier transfère le blâme sur Ève, qui accuse à son tour le serpent accroché aux contours du médaillon. Les humains cachent leur sexe avec des feuilles de figuier car, ayant perdu leur innocence, ils éprouvent à présent une certaine gêne à être nus.

La dernière scène occupe deux espaces symétriques dans la barre inférieure de la lettrine. Le rinceau gauche accueille un personnage barbu et nimbé, qui semble bien être le créateur brandissant son épée. Il chasse le couple dénudé prenant place dans le rinceau de droite. Notons que ce type d'expulsion violente n'est qu'exceptionnellement le fait du créateur dans l'iconographie médiévale [FIG. 3 **détail 4: Les reproches divins à l'encontre d'Adam et Ève ; l'expulsion d'Adam et Ève**].

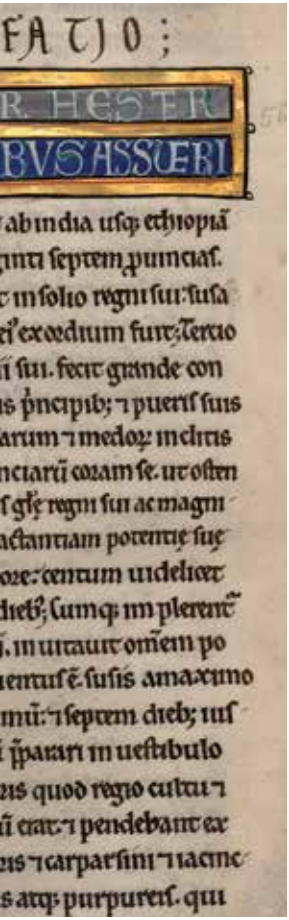

Les initiales à figures de la Bible de Valère

Au nombre de quatre, les initiales à figures de la Bible de Valère sont disséminées dans ses trois volumes.

Ruth en pied apparaît de face à l'intérieur de la lettre «I» [FIG. 5 **«I» de Ruth, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 196v], comme sa semblable dans la «Grosse Bible de Chartreuse» [FIG. 6 **«I» de Ruth, «Grosse Bible de Chartreuse»** Grenoble, B.M., Ms 2, fol. 258v]. Dépeinte au milieu de la végétation, le poids de son corps reposant sur sa jambe gauche, elle tient une tige végétale dans sa main voilée et présente sa dextre paume ouverte au lecteur. Le traitement de cette figure, proche de celle d'Esther dans la Bible de Souvigny [FIG. 7 **«I» d'Esther, Bible de Souvigny** Moulins, B.M., Ms 1, fol. 284], est soumis à une forte influence byzantine qui s'étend aussi à l'initiale génésiaque.

FIG. 8

FIG. 9

On trouve d'habitude David musicien dans le «B» (*Beatus vir*) sur lequel s'ouvre le Psautier; mais, en l'absence de ce livre, le roi vétérotestamentaire occupe ici le «F» du deuxième livre de Samuel [FIG. 8 **David musicien, «F» du deuxième livre de Samuel, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 228v]. Assis jambes croisées sur un faldistoire, la partie supérieure de son corps de trois quarts et ses jambes de face, il pose une longue clé en T sur un bouton d'accordage de son instrument à douze cordes. De sa main droite, il manipule un autre bouton. Les chevilles d'accordage ne sont pas dépeintes en haut, au niveau du chevillier de la harpe, comme le veut l'usage dans ce type d'instruments. Il semble donc que la main B avait une connaissance imparfaite des instruments de musique, ou qu'elle voulait dépeindre un instrument hybride, mi-harpe, mi-psaltérion. Cette scène est reprise dans un manuscrit du Chapitre de Sion réalisé au début du XIVe siècle [FIG. 9 **David musicien, «B» introduisant le Psautier-Hymnaire de Sion, vers 1317** Sion, ACS, Ms 27, fol. 2]. Le miniaturiste y a

FIG. 10

FIG. 11

corrigé certains détails de son modèle, équivoques à ses yeux: la clé, moins longue, est placée à proximité du chevillier de la harpe et David, qui tient cette clé, paraît sur le point de pincer une corde de l'instrument pour l'accorder.

À l'intérieur du «P» des Proverbes, le roi Salomon trône muni du sceptre et du globe, symboles de son pouvoir temporel [FIG. 10 **Le roi Salomon, «P» des Proverbes, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 13, fol. 53].

Dans le «U» introduisant son livre, Isaïe, pourvu d'une plume et d'un grattoir, est figuré en train d'écrire [FIG. 11 **Le prophète Isaïe, «U» introduisant le livre d'Isaïe, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 14, fol. 49]. Notons que les prophètes sont rarement représentés ainsi. En général debout –comme Ruth–, ils tiennent des rouleaux de parchemin. Les personnages les plus susceptibles d'être dépeints dans leur activité d'écriture sont saint Jérôme et les évangélistes. Ces derniers ne sont pas mis en exergue dans la Bible de Sion, ce qui peut expliquer le choix de l'iconographie dévolue à Isaïe.

FIG. 12

Les quatre enlumineurs de la Bible de Valère

Quelles sont les particularités inhérentes à chaque enlumineur de la bible sédunoise?

Première main (A)

La main A intervient dans le Ms 12. Elle exécute des initiales dont les rinceaux élégants, qui forment des vrilles à têtes de serpents terminées par des palmettes et des fleurons multicolores, se détachent sur un fond bleu, délimitant ainsi des plages couleur lie-de-vin. De plus, les montants de ses lettres sont souvent agrémentés de nœuds d'entrelacs. Réalisé par cette

FIG. 13

main, le «H» orné du Deutéronome [FIG. 12 **Main A, «H» du Deutéronome, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 129] a de nombreux points en commun avec l'initiale correspondante d'une bible cartusienne en quatre volumes [FIG. 13 **«H» du Deutéronome, Bible cartusienne en quatre volumes** Grenoble, B.M., Ms 14, fol. 132v]. Bien que des artistes différents aient œuvré dans chaque bible –celui du manuscrit sédunois s'avère plus talentueux–, leurs lettres ornées possèdent des similitudes formelles évidentes.

La main A est également l'auteur de la lettrine richement historiée de la Genèse et de l'initiale à figure de Ruth.

FIG. 14

Deuxième main (B)

Active dans le premier volume, la deuxième main (B) est à l'origine de réalisations diverses et inégales. Elle privilégie les motifs en forme d'ailes. Le décor souvent composé de vrilles feuillues, au centre desquelles s'épanouissent des fleurons imposants, envahit les panses des initiales. Il est indissociablement lié à la structure des lettres. Cette main opte pour des éléments végétaux et des fleurons plus charnus mais moins vigoureux que ceux de la main A [FIG. 14 **Main B, «E» du premier livre des Rois, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 251].

FIG. 15

FIG. 16

L'enlumineur B exécute aussi des initiales réservées qui se détachent au-devant de panneaux multicolores. Ces fonds alternent couleurs chaudes et sourdes [FIG. 15 **Main B, «P» du deuxième livre des Rois, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 12, fol. 276v]. Ils trouvent quelques éléments de comparaison parmi les manuscrits des chartreux[19] et dans la production précoce de Cîteaux [FIG. 16 **«U» introduisant le Commentaire sur Daniel, les Petits Prophètes et l'Ecclésiaste de saint Jérôme, Cîteaux, 1er tiers du XIIe siècle** Dijon, B.M., Ms 132, fol. 164]. En effet, l'ordre cartusien bénéficia dès ses débuts de la générosité des moines blancs (cisterciens) qui prêtèrent de nombreux livres aux chartreux. Réalisation du même miniaturiste, le «H» vert de l'Exode [Ms 12, fol. 42v] a la particularité d'être monochrome, comme de nombreuses initiales cisterciennes de l'époque.

De surcroît, l'enlumineur B donne vie à David musicien.

[19] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), notice 1, pp. 312-315, pl. XXV à XXVIII et notice 111, pp. 412-414, pl. LIII.

FIG. 17

FIG. 18

Troisième main (C)

La troisième main (C) élabore, dans les deuxième et troisième volumes, des initiales aux montants architecturés, envahies par un fond d'or sur lequel se détachent des tiges graciles savamment positionnées, dont les feuilles et les fleurons trilobés sont peints avec délicatesse. Ces initiales rouges, bleues ou vertes contrastent avec la couleur du fond qui les environne. Un «A» réalisé par l'artiste C de la Bible de Sion [FIG. 17 **Main C, «A» de Daniel, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 14, fol. 2] s'organise partiellement de la même manière que l'initiale ornée correspondante de la Bible cartusienne en quatre volumes citée précédemment [FIG. 18 **«A» du Prologue des Actes des Apôtres, Bible cartusienne en quatre volumes** Grenoble, B.M., Ms 25, fol. 8].

FIG. 19

FIG. 20

De plus, quelques motifs décoratifs, comme le personnage masculin de la main C surgissant du «V» de Job dans la bible sédunoise [FIG. 19 **Main C, «V» de Job, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 13, fol. 126v] et la jeune femme en buste à la base du «D» de Daniel dans la «Grosse Bible de Chartreuse», trahissent le même esprit [FIG. 20 **«D» de Daniel, «Grosse Bible de Chartreuse»** Grenoble, B.M., Ms 5, fol. 59].

Par ailleurs, cette main C a donné forme au prophète Isaïe et au roi Salomon. Ces deux figures assises, au visage massif, possèdent un corps dont les membres inférieurs, grêles, peinent à se développer dans l'espace. Cet enlumineur est donc surtout remarquable par la qualité de son décor végétal.

FIG. 21

FIG. 22

Quatrième main (D)

Les initiales relatives aux évangélistes –à part le «L» orné de Matthieu réalisé par la main C [Ms 14, fol. 241] – furent exécutées par la quatrième main, probablement un copiste ou un rubricateur qui n'était pas formé pour peindre des scènes et des personnages. Cette main D se manifeste dans les deux derniers volumes. On lui doit des réalisations simplifiées et relativement impersonnelles. Le commanditaire de la bible sédunoise a peut-être voulu, en faisant travailler la main D, terminer plus rapidement cet ouvrage et en réduire ainsi les coûts.

L'enlumineur D insère, dans le contour de ses initiales tracées à l'encre bleue ou rouge, des bandes décoratives de couleurs contrastées et élabore des fleurons bi- ou tricolores à

FIG. 23

FIG. 24

l'intérieur de leurs panses [FIG. 21 **Main D, «P» de l'Épître de Paul à Timothée, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 14, fol. 171]. Ces initiales relativement modestes peuvent être comparées à celles qui décorent un homéliaire sédunois [FIG. 22 **Main D, initiale «P», Homéliaire de Valère** Sion, ACS, Ms 10, fol. 26v] et des codices des régions environnantes, par exemple la Bible cartusienne du Liget [Paris, BnF, Lat. 11510, fol. 121v][20], certains manuscrits de la vallée d'Aoste et du diocèse de Genève.

La main D est également l'auteur des belles tables des canons précédant les Évangiles, qui rehaussent le Nouveau Testament de leurs coloris rouges, bleus et verts [FIG. 23 **Main D, première table des canons, Bible de Valère** Sion, ACS, Ms 14, fol. 237]. Ces tables sont comparables à celles qui parent la Bible savoyarde de Talloires évoquée antérieurement [FIG. 24 **Première table des canons, Bible de Talloires** Berlin, Staatsbibl., Ms Phillipps 1644, vol. II, fol. 142].

20 MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), pl. CIV, B.

[21] LEISIBACH (1973), pp. 26-31; LEISIBACH (1979), pp. 99-105.

[22] HUOT (1973), p. 198.

[23] LEISIBACH (1973), p. 27.

[24] HUOT (1973), pp. 92-93.

L'homéliaire du Chapitre de Sion

Un homéliaire en deux volumes [Sion, ACS, Mss 10 et 11][21], qui contient les lectures récitées durant l'office, s'apparente –notamment au niveau de son format et de sa disposition intérieure– à la Bible de Valère. Le Ms 10 renferme les fêtes des saints (sanctoral) et le Ms 11, celles rattachées à la vie du Christ et au temps ordinaire (temporal).

Plusieurs éléments lient ce livre liturgique aux deux derniers volumes de la bible sédunoise: entre autres choses, la réglure de l'homéliaire est effectuée à l'encre, comme celle des derniers cahiers de la Bible de Valère; le copiste de l'homéliaire a calligraphié la fin du troisième volume de cette bible; les réalisations de son enlumineur coïncident avec celles de la main D dans les Mss 13 et 14. Toutes ces particularités nous amènent à penser que l'homéliaire sédunois fut conçu directement à la suite de la bible et que les deux ouvrages furent commandés par la même personne.

Seule la première partie [fol. 1 à 168v] du sanctoral de l'homéliaire [Ms 10] est due au copiste de la fin du XIIe siècle. De nombreux feuillets appartenant à cette rédaction ont été coupés. La suite du volume consiste en des ajouts postérieurs. Le texte originel comprend une vie de saint Théodule [fol. 101-103]. Cette dernière, rédigée durant la seconde moitié du XIe siècle, pourrait du reste avoir remis sa mémoire à l'honneur dans la région[22]. La dédicace de l'église pour laquelle l'homéliaire a été confectionné y est également mentionnée. Elle se situe entre le 9 et le 16 octobre[22]. Seule la *«Vita Theodoli»* (au 16 août) et cette date approximative nous permettent de rattacher ce manuscrit à la ville de Sion. En effet, la dédicace de ses deux cathédrales est fixée au 13 octobre avant le XIIIe siècle[24] et le culte de saint Théodule, le patron du diocèse, y est répandu.

Pour JOSEF LEISIBACH, cet homéliaire fut selon toute probabilité terminé à Sion. Il se pourrait qu'il n'ait pas été réalisé à l'origine pour cette ville, puisque la plupart des fêtes considérées comme sédunoises ont été rajoutées aux XIIIe et XIVe siècles.

L'homéliaire figure à la suite de la bible romane en trois volumes dans l'inventaire de 1364, parmi les livres de Valère. Les deux ouvrages, exécutés dans le même centre, sont sans doute entrés conjointement en possession du Chapitre de Sion. À eux deux, ils renfermaient les textes indispensables pour la célébration de la liturgie dans l'église supérieure.

Lors de ses recherches, J. LEISIBACH s'est rendu compte que l'homéliaire sédunois reprenait la majorité des textes d'un homéliaire de la Grande Chartreuse [Grenoble, B.M., Mss 32-33 (101-102)], la maison mère de l'ordre cartusien[25]. Datant du début du XIIe siècle, cet ouvrage fut rédigé sous GUIGUES Ier (1109-1136), son cinquième prieur, et constitue le plus ancien homéliaire de chartreux dont tous les autres dépendent. La présence d'un homéliaire de type cartusien à Sion pourrait, d'après J. LEISIBACH, s'expliquer par le renouvellement de la liturgie dans les églises cathédrales au XIIe siècle. La réforme de l'office divin en Valais se serait effectuée à partir de modèles provenant de l'espace bourguignon[26].

Par ailleurs, la mention dans l'homéliaire sédunois des fêtes de sainte Marie-Madeleine (22 juillet), de la décollation de saint Jean-Baptiste (29 août) et de saint Maurice (22 septembre), fêtes que les chartreux ont adoptées vers 1170-1174[27] et qui figurent dans le calendrier d'un second homéliaire de la Grande Chartreuse [Grenoble, B.M., Mss 20 et 22 (99 et 100)], permet de situer la réalisation du manuscrit sédunois au plus tôt en 1173-1174.

Tout à la fin de la première partie de l'Homéliaire de Valère se trouve une vie de saint Thomas Becket [fol. 166v à 168v], archevêque de Canterbury canonisé en 1173 et dont le nom fut introduit dans le calendrier cartusien en 1174[28]. La présence de cette vie prouve que l'homéliaire n'a pas été conçu avant cette date.

[25] LEISIBACH (1978), pp. 205-217.

[26] LEISIBACH (1978), p. 212.

[27] ÉTAIX (1962), p. 101.

[28] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), p. 203.

Figurant dans l'Homéliaire de Valère, les patrons de Besançon, Ferréol et Ferjeux (*Ferrucius*)[29], sont révérés surtout en Franche-Comté[30] et dans le diocèse de Lausanne. Ils ne sont pas cités dans les homéliaires des chartreux. Les deux autres saints absents du calendrier cartusien, saint Gall et saint Théodule[31], apparaissent eux aussi dans le diocèse de Besançon. Saint Théodule est uniquement vénéré dans la cathédrale bisontine de Saint-Étienne qui en possède des reliques. Il se pourrait que ces reliques aient été offertes par l'évêque de Sion, Guillaume d'Écublens (1181/1184-1196), puisque ce prélat découvrit, selon la tradition, le corps de saint Théodule[32] et donna en 1189 des reliques des martyrs de la légion thébaine à l'évêque de Genève, Arducius de Faucigny, et à l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune[33].

Chaque homéliaire monastique précité va de paire avec une bible de la Grande Chartreuse. Le premier [Grenoble, B.M., Mss 32-33 (101-102)], remontant au début du XIIe siècle, doit être rapproché de la «Bible primitive de Chartreuse» [Grenoble, B.M., Mss 1, 8, 3 (16 à 18)][34] et le second [Grenoble, B.M., Mss 20 et 22 (99-100)], datant des années 1170-1174, de la «Grosse Bible» [Grenoble, B.M., Mss 2, 5, 4, 6 (12 à 15)][35]. Il en est de même pour la bible et l'homéliaire sédunois, qui forment un couple. En outre, la dédicace de la nouvelle église de la Grande Chartreuse, reconstruite après l'avalanche de 1132, est fixée au 13 octobre, tout comme celle des deux églises de Sion en cette fin du XIIe siècle.

Ainsi, les éléments qui plaident en faveur d'une rédaction de l'homéliaire pour le Chapitre de Sion sont minces. Du reste, la bible et l'homéliaire sédunois pourraient tout aussi bien avoir été conçus d'après un couple de modèles cartusiens, pour une chartreuse liée d'une manière ou d'une autre au diocèse de Besançon et au Valais. L'extraction de feuillets dans la première partie de l'homéliaire sédunois pourrait, de surcroît, s'expliquer par le fait que les textes figurant sur ces pages contrastaient avec le sanctoral de l'Église de Sion. Cette

[29] JUROT (1999), pp. 141-144 (Ferréol et Ferjeux).

[30] GAIFFIER (1955), p. 126.

[31] JUROT (1999), pp. 156-157 (Théodule).

[32] TAMINI (1940), p. 36.

[33] TAMINI et DÉLÈZE (1940), p. 53.

[34] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), p. 123, notice 1, pp. 312-315 (bible) et notice 2, pp. 315-316 (homéliaire).

[35] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), p. 202, notice 104, pp. 400-404 (bible) et notice 105, pp. 404-406 (homéliaire).

adaptation à la liturgie sédunoise se verrait également confirmée par l'adjonction postérieure de nombreuses vies de saints locaux. Par conséquent, la bible et l'homéliaire semblent avoir été exécutés pour une communauté cartusienne et adaptés ultérieurement à un usage sédunois.

La Grande Chartreuse et ses manuscrits

L'étroitesse des rapports unissant les homéliaires cartusiens à celui de Sion oriente cette enquête vers la bibliothèque municipale de Grenoble, institution comptant plus de 250 manuscrits qui appartenaient autrefois à la Grande Chartreuse. Parmi eux, 138 furent réalisés pendant les deux premiers siècles qui suivirent la fondation de l'ordre des chartreux par saint Bruno en 1084. La communauté semi-érémitique donna naissance à d'autres maisons dès 1115 et acquit un grand rayonnement dans l'Ain, le Dauphiné et la Savoie. Le principal travail manuel que pratiquaient les chartreux était la copie de livres[36]. Une dizaine d'incendies mirent à mal la bibliothèque de la Grande Chartreuse, entraînant des pertes livresques considérables. Au XVIIe siècle, le prieur de la maison mère, Innocent le Masson, fit transférer dans cette dernière de nombreux manuscrits provenant d'autres chartreuses, essentiellement de celle de Portes dans le Bugey[37].

Dès les débuts de l'ordre cartusien, la Bible, support de la prière, devait être lue en entier durant l'année. Elle était utilisée pour la lecture en commun à l'office et au réfectoire, mais aussi pour la lecture individuelle en cellule[38]. Ainsi, les bibles constituent aujourd'hui encore la catégorie la mieux représentée parmi les manuscrits romans de la Grande Chartreuse et elles y sont à la fois les plus anciennes et les plus richement ornées. Au moins six bibles réalisées pour les chartreux durant le dernier tiers du XIIe siècle nous sont parvenues. Certaines datent de l'abbatiat de Basile de Bourgogne (1151-1173), un ancien moine de Cluny, et d'autres furent exécutées sous ses successeurs, Guigues II (1173-1176) et Jancelin (1176-1233)[39].

[36] Guigues Ier (2001), chap. 28, pp. 222-225.

[37] Mielle de Becdelièvre (2004), pp. 63-64.

[38] *Les chartreux, le désert et le monde* (1984), p. 62.

[39] Lefèbvre (1883), pp. 19-23.

capitula incipit liber
breuiter id est
g e n e
s i s;
nprincipio creauit
deus cœlum et ter-
ram; Terra autem
erat inanis et uacu-
a: et tenebre erant
super faciem abyss-
i: et spiritus dei fe-
rebatur sup aquas:
Dixitq; deus; Fiat
lux: Et facta est
lux: Et uidit deus
lucem quod esset
bona: et diuisit lu-
cem à tenebris:
Appellauitq; lucem
diem: et tenebras
noctem; Factumq;
est uespere et ma-
ne: dies unus;

FIG. 25

FIG. 26

[40] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), pp. 217-223 et notice 112, pp. 414-416.

[41] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), p. 220.

La Bible cartusienne en quatre volumes

L'une de ces bibles, composée de quatre volumes [Grenoble, B.M., Mss 14, 13, 25, 15 (19-21 et 25)][40], doit être rapprochée de celle de Valère: l'ordre de ses livres vétérotestamentaires correspond en tout point à celui de la bible sédunoise, son décor lui est apparenté, de même que les scènes contenues dans sa lettrine de la Genèse.

L'origine de cette bible cartusienne remontant au dernier tiers du XIIe siècle reste floue. Selon DOMINIQUE MIELLE DE BECDELIÈVRE, auteur d'une importante thèse sur les manuscrits romans de la Grande Chartreuse, elle fut réalisée pour une des filles de la maison mère, peut-être le Reposoir fondé en 1151 ou Val-Saint-Hugon, une vingtaine d'années plus tard[41].

Son initiale de la Genèse

L'initiale génésiaque de cette Bible en quatre volumes [Grenoble, B.M., Ms 14 (19), fol. 3v] consiste en un «I» de forme rectangulaire, agrémenté par deux cadres gigognes de couleur rouge et bleue, que souligne une ligne décorative en dents de scie [FIG. 25 **«I» de la Genèse, Bible cartusienne en quatre volumes** Grenoble, B.M., Ms 14, fol. 3v]. Le corps de la majuscule est articulé en sept espaces unifiés par un fond d'or. Deux épisodes de la création du monde et un cycle dévolu à Adam et Ève y sont représentés.

Le premier compartiment de la lettrine accueille le créateur à mi-corps disposé à l'intérieur d'un quadrilobe. Son corps, sa tête et ses bras en occupent les trois lobes supérieurs. Le *Logos* en buste élève dans les airs deux disques, l'un bleu et l'autre vert, symbolisant le ciel et la terre. Quant au lobe inférieur, il accueille la colombe rayonnante posée sur l'abîme. Une autre initiale cartusienne, rehaussant une petite bible en un volume issue de la Grande Chartreuse [FIG. 26 **«I» de la Genèse, «Petite Bible» de la Grande Chartreuse** Grenoble, B.M., Ms 384, fol. 2], montre le créateur tenant les disques du ciel et de la terre.

Dans le deuxième compartiment de la Bible en quatre volumes, le créateur intronisé sur un globe tend les bras vers deux jeunes gens porteurs de torches. L'adolescent vêtu de rouge sur la gauche personnifie le soleil et celui habillé en blanc à droite incarne la lune.

Son troisième compartiment dépeint la naissance d'Ève: Adam est étendu sur le sol, la partie postérieure de son corps visible. Le créateur aide Ève, émergeant sous forme d'embryon de la côte d'Adam, à s'extraire du premier homme. La figure divine saisit ici la femme par les deux mains. La position d'Adam endormi, fesses visibles, trouve peu de parallèles. Citons, hormis la Bible de Valère qui présente une image tout à fait comparable, la «Petite Bible de Chartreuse» [Grenoble, B.M., Ms 384, fol. 2] et celle de Lyon [B.M., Ms 410, fol. 2][42].

La scène de l'admonition divine aux deux membres du couple est pratiquement identique dans la Bible en quatre volumes et dans celle de Sion.

Il en est de même du péché originel. On retrouve de part et d'autre le serpent entourant l'arbre de la connaissance, Ève se saisissant d'un fruit et Adam qui en mange. Dans l'initiale cartusienne, Ève ne contraint pas son compagnon à y goûter, mais elle porte, tout comme lui, un fruit à sa bouche.

Omettant les reproches de la bible sédunoise, l'exemplaire en quatre volumes en vient ensuite directement à la scène de l'expulsion. Elle dispose Adam et Ève, repoussés hors du jardin d'Éden par le créateur, sous la porte du paradis. Le même schéma iconographique régit l'image consacrée aux reproches divins dans la Bible de Valère: le créateur y fait un geste accusateur à l'adresse des pécheurs dénudés et le reptile est relégué à droite. En revanche, dans la bible cartusienne, le créateur touche l'épaule d'Adam, le couple est placé dans l'embrasure de la porte et le serpent s'immisce entre la figure divine et les pécheurs, justifiant ainsi la sanction.

[42] BRISAC (1976), p. 101.

La dernière image de la Bible en quatre volumes propose une scène différente, celle des travaux: Ève file sa quenouille et Adam pioche le sol.

Malgré les rapports étroits qui lient les images de Grenoble et de Sion, le cadre dans lequel les représentations s'insèrent diffère totalement d'un manuscrit à l'autre. À la sobriété de la première lettrine s'oppose la complexité de celle de Valère, proche par sa configuration de l'initiale correspondante de la Bible cartusienne du Liget [Paris, BnF, Lat. 11506, fol. 8v][43].

Le choix des scènes varie peu d'un «I» à l'autre. L'image introductive de Grenoble est réduite à une allusion dans la bible sédunoise où n'apparaît que la colombe sur l'abîme. Les quatre représentations suivantes –la création du jour et de la nuit, la naissance d'Ève, l'admonition divine et le péché– se retrouvent, très semblables, dans les deux lettrines. À l'expulsion de Grenoble répondent les reproches de la Bible de Valère. Enfin, la seule image totalement étrangère au cycle de Sion dépeint les travaux du couple humain sur terre.

L'examen de ces lettrines de la Genèse nous incite à penser qu'un modèle commun aux deux «I» a existé. Ce modèle, englobant de nombreuses scènes, fut utilisé par d'autres enlumineurs de la région, notamment par le miniaturiste responsable du «I» génésiaque de la «Petite Bible» de la Grande Chartreuse [Grenoble, B.M., Ms 384, fol. 2].

La Bible de Talloires et les manuscrits cartusiens des régions environnantes

Si elle nourrit des liens significatifs avec les monastères cartusiens, la Bible de Valère peut également être rapprochée d'une bible savoyarde, celle de Talloires, que nous avons mentionnée précédemment[44]. Le prieuré de Talloires, situé au bord du lac d'Annecy dans le diocèse de Genève, fut donné au début du XIe siècle, par Rodolphe III de Bourgogne et son épouse Ermengarde, à l'abbaye bénédictine de Savigny-sur-Bresse en Lyonnais[45].

[43] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), pl. CIV, A.

[44] KIRCHNER (1926), pp. 45-49.

[45] PHILIPPE (1861); PÉROUSE (1923).

Cette bible en deux volumes, aujourd'hui conservée à Berlin [Staatsbibl., Ms Phillipps 1644], reprend des particularités inhérentes aux bibles cartusiennes, notamment la séparation entre Isaïe, Jérémie et les deux autres Grands Prophètes. Ses livres vétérotestamentaires sont disposés dans un ordre identique à celui de la Bible grenobloise en quatre volumes et de la Bible de Valère. En revanche, les livres néotestamentaires de la Bible de Talloires, ordonnancés différemment dans la bible sédunoise, adoptent la même séquence que l'exemplaire de la Correrie, maison inférieure de la Grande Chartreuse [Grenoble, B.M., Ms 18 (26)]. De plus, la bible savoyarde comporte une chronologie des rois d'Israël, comme la «Grosse Bible de Chartreuse» et la Bible de Lyon [B.M., Ms 410-411].

Nous avons vu que les tables des canons de la Bible de Talloires s'apparentaient à celles de la bible sédunoise. Cette communauté bénédictine entretenait du reste des contacts avec le diocèse de Sion, puisque l'évêque Conon (1179-1181/1184) est mentionné dans le nécrologe de cette abbaye[46]. La Bible de Talloires peut également être associée à des maisons cartusiennes de la région. Non loin de là, dans le diocèse de Genève, se trouvaient les chartreuses d'Arvières, de Pomier et du Reposoir, ainsi que celles un peu plus éloignées d'Oujon et de Vallon[47]. Dans le diocèse de Besançon, le massif du Jura abritait les chartreuses de Vaucluse et de Bonlieu[48] **[**FIG. 27 **Carte des sites mentionnés dans le texte]**.

Les relations entre ces monastères cartusiens et leur maison mère étaient grandement facilitées par l'existence de voies de communication. À cette époque, le trafic transalpin s'intensifiait, de même que le nombre de voyageurs –soldats, croisés, pèlerins en chemin vers Rome, évêques, moines, empereurs accompagnés de leur suite et surtout marchands – empruntant les cols de montagne[49]. La route du Grand-Saint-Bernard constituait l'axe principal entre le nord et le sud de l'Europe occidentale. Le Petit-Saint-Bernard, qui conduisait à

[46] RITZ (1913), p. 57 et p. 136.

[47] DUPARC (1995).

[48] LOCATELLI (1992), pp. 251-254 (Vaucluse) et pp. 365-369 (Bonlieu).

[49] BERGIER (1997a), pp. 7-8.

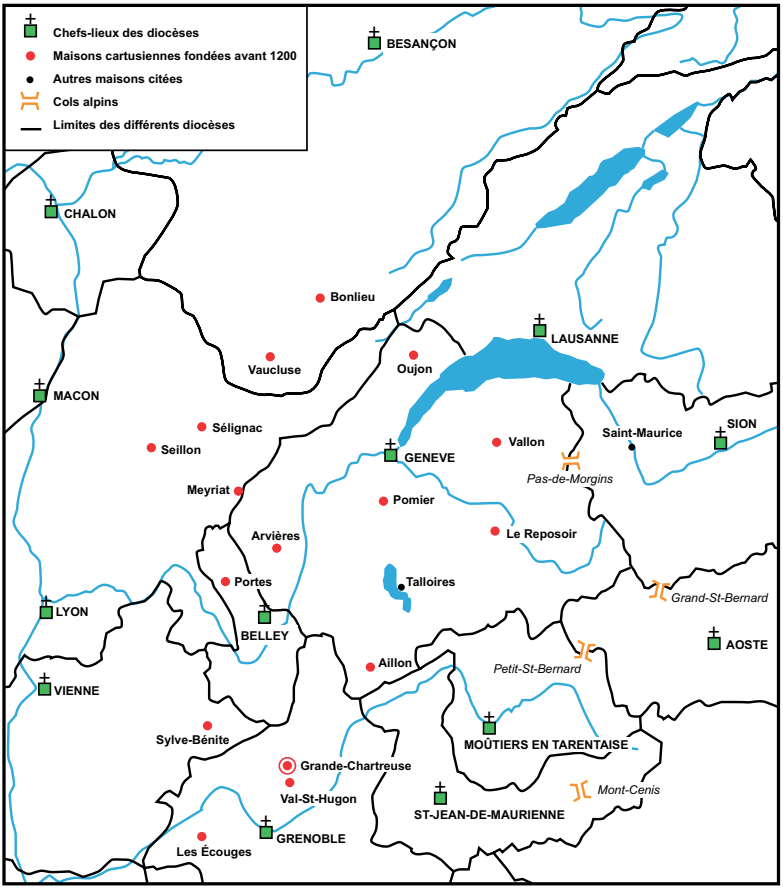

FIG. 27

Lyon, faisait communiquer la Tarentaise et le Val d'Aoste[50], tandis que le Mont-Cenis permettait de rejoindre la région lyonnaise depuis la Lombardie[51]. Par ailleurs, les moines de Saint-Maurice pouvaient atteindre sans grande difficulté leur prieuré d'Abondance par le Pas-de-Morgins[52].

[50] HUDRY (1971).

[51] BERGIER (1997b), p. 27.

[52] DUBUIS (1997), p. 18.

[53] ANDENMATTEN (2006), pp. 27-29 et BISSEGGER (2006), p. 309.

[54] ANDENMATTEN (2006), note 1, p. 160.

[55] *Cartulaire de la chartreuse d'Oujon* (1854), charte n° 14, pp. 24-26.

[56] *Cartulaire de la chartreuse d'Oujon* (1854), charte n° 4, pp. 7-9 (*Wilelmus decanus sedunensis de Ventene*).

[57] *Le diocèse de Lausanne*, 1988, p. 114.

[58] BLIGNY (1975), pp. 153-156.

[59] LOVIE (1979), p. 29.

La chartreuse d'Oujon

La chartreuse d'Oujon, fondée entre 1146 et 1149 sur le versant oriental de la chaîne du Jura, à proximité de ses sœurs Vaucluse et Bonlieu, est liée au nom de Louis, seigneur de Mont[53]. L'évêque de Sion, Conon, pourrait avoir été son frère[54]. De plus, Louis n'est autre que le père du futur évêque de Sion, Landri de Mont (1206-1236). Ce dernier est mentionné dans la charte 14 du cartulaire d'Oujon, datée de 1210. Le prélat sédunois y confirme des concessions faites à la chartreuse par son frère Humbert[55]. Willencus de Venthône est cité comme témoin dans la charte 4 (et 10) de 1210, qui évoque certaines donations faites à la chartreuse d'Oujon par le même Humbert de Mont[56]. Ces documents attestent l'existence de liens réels entre l'Église sédunoise et les chartreux d'Oujon. De plus, le neveu de Louis de Mont, Landri de Durnes, né à Besançon d'une famille franc-comtoise, ancien doyen du chapitre de Saint-Jean de Besançon, devint évêque de Lausanne vers 1160 (jusqu'en 1178/1179)[57]. Ainsi, les rapports entre le Chapitre de Sion, les manuscrits de Valère, les chartreux et l'archidiocèse de Besançon pourraient s'expliquer par le contexte familial de l'évêque de Sion, Landri de Mont, certains membres de sa famille originaire de Mont-sur-Rolle ayant accédé à d'importantes fonctions religieuses dans les diocèses environnants.

Les archevêques de Tarentaise

Le XIIe siècle, époque que caractérisent le relèvement moral de l'Église et la diffusion de nouveaux ordres monastiques, se distingue par la présence sur les sièges épiscopaux de Tarentaise, Maurienne, Grenoble et Belley d'individus exceptionnels. Parmi ces hommes issus du clergé régulier se trouvaient des chartreux[58] et des cisterciens[59]. Non moins respectables, les archevêques de Tarentaise sacraient les évêques de Maurienne, d'Aoste et de Sion qui étaient leurs suffragants. Ces autorités

spirituelles fréquentaient volontiers la puissante noblesse savoisienne et le clergé local. Elles contribuèrent par ce biais à renforcer l'unité religieuse et politique de la zone alpine.

L'archevêque Pierre II (1141-1174) est à l'origine de l'ordonnance déchargeant vers 1168 quatre chanoines sédunois de l'obligation de résider à Valère pour desservir l'église inférieure[60]. Cet ancien moine de l'abbaye cistercienne de Tamié était très lié aux chartreux. Les visites qu'il effectua dans leurs monastères – au Reposoir et au Val-Saint-Hugon notamment – ont pu susciter des échanges, des dons ou des prêts de manuscrits[61]. Vers 1170, retiré à la Grande Chartreuse, il rédigea l'acte de partage des biens de l'Église de Tarentaise, après avoir pris conseil auprès de différents religieux, dont les évêques de Sion et d'Aoste, l'abbé de Saint-Maurice d'Agaune et des prieurs cartusiens[62].

Le nom de son successeur, le chartreux Aymon de Briançon (1174-1210/1211), est évoqué dans une charte sédunoise de 1193 mentionnant des échanges territoriaux entre l'évêque de Sion, Guillaume d'Écublens (1181/1184-1196), et son chapitre[63]. Outre l'archevêque Aymon de Tarentaise, ce document cite l'évêque d'Aoste, Valbert (1186-1212). Cet ancien chanoine de la collégiale Saint-Ours succéda à Guy (1180-1185), qui fut moine à la chartreuse de Meyriat[64]. Ainsi, l'histoire de la Bible de Valère, sans doute réalisée sous l'archiépiscopat d'Aymon et donnée, selon un colophon, vers 1195 au Chapitre de Sion, pourrait être liée d'une manière ou d'une autre à la conjonction de ces différentes personnalités. Aymon de Briançon, qui connaissait l'ordonnance de Pierre II, était informé de la nécessité pour le chapitre sédunois de disposer de nouveaux livres. Étant donné les liens privilégiés qu'il entretenait avec les chartreux, l'archevêque Aymon était bien placé pour jouer un rôle d'intermédiaire dans cette donation. Il pourrait par exemple s'être fait remettre des ouvrages provenant d'un monastère cartusien, à la suite d'une requête de l'évêque ou

[60] GREMAUD (1863), Chartes, n° 34 (1212-1216: seconde rédaction), pp. 399-400.

[61] MIELLE DE BECDELIÈVRE (2004), pp. 222-223.

[62] BEBIN-LANGROGNET (2011), p. 94.

[63] GREMAUD (1863), Chartes, n° 25 pp. 377-378 (Sion, 1193).

[64] FOURREY (1979), p. 170.

du Chapitre de Sion ; ou les avoir offerts en cadeau à ses suffragants sédunois, lorsqu'il vint leur rendre visite en 1193. Nous ignorons si Willencus faisait déjà partie de la communauté canoniale à l'époque et s'il était présent lors de la rédaction de l'acte qui prit place devant le Chapitre de Sion. En tout état de cause, son nom n'est mentionné dans les documents officiels que depuis 1202-1203. Il subsiste par conséquent une ambiguïté entre la date à laquelle la Bible de Valère est parvenue au chapitre sédunois et les informations archivistiques relatives à Willencus de Venthône.

Le lieu de réalisation de la Bible de Valère

Quoi qu'il en soit, peut-on attribuer à un monastère cartusien particulier la genèse de l'Homéliaire et de la Bible de Sion? Bien que de nombreux éléments attestent cette dépendance vis-à-vis des chartreux, on ne retrouve ni les mains des copistes, ni celles des enlumineurs de la bible sédunoise dans les manuscrits cartusiens conservés[65].

Par ailleurs, si la Grande Chartreuse et Portes ont produit des livres pour de nouvelles fondations cartusiennes parfois très éloignées (en Italie et en Allemagne), les chartreux ne semblent pas en avoir directement réalisé pour d'autres ordres. Cependant, les similitudes existant entre leurs ouvrages, la Bible de Talloires et celle de Valère pourraient mettre cette opinion à mal.

Deux éléments –l'étroite parenté unissant l'évêque de Sion, Landri, à Louis de Mont, fondateur de la chartreuse d'Oujon, ainsi que la mention du doyen Willencus de Venthône parmi les témoins d'un acte de cette maison– nous incitent à penser que la Bible de Valère pourrait, à l'origine, avoir été exécutée pour le monastère d'Oujon, à moins que leurs moines n'aient facilité l'acquisition par le chapitre sédunois d'une bible cartusienne provenant d'un monastère tiers.

[65] Mielle de Becdelièvre (2004), pp. 221-222.

Sachant que les chartreux prêtèrent des manuscrits à des maisons clunisiennes et cisterciennes avec lesquelles ils entretenaient des liens d'amitié, on peut également envisager la possibilité que des livres appartenant aux chartreux aient été transférés dans un monastère extérieur ami, par exemple Saint-Maurice d'Agaune, en vue de leur copie. Malheureusement, l'incendie qui anéantit la quasi-totalité de la bibliothèque de Saint-Maurice en 1693 nous prive de précieux éléments de comparaison.

Lorsque l'homéliaire composé d'après un modèle cartusien arriva à Sion, seule sa première partie datant de la fin du XIIe siècle était rédigée. L'ouvrage fut complété sur place dès le XIIIe siècle et certains de ses feuillets originels furent découpés, probablement afin d'adapter son contenu à la liturgie sédunoise. Ainsi, la bible et l'homéliaire pourraient n'être parvenus à Sion qu'au début du XIIIe siècle, sous l'évêque Landri de Mont (1206-1236), et non pas vers 1195 comme l'indiquent les colophons. Dans ce cas, Willencus de Venthône, qui fut sacristain de 1203 à 1208, aurait pu réceptionner ces volumes.

Nous ignorons donc l'origine exacte de la Bible de Valère, manuscrit réalisé dans la zone d'expansion de l'ordre cartusien, en lien direct avec leur production livresque et à l'usage du Chapitre de Sion. Elle fut sans doute partiellement enluminée par des professionnels laïques (les mains A, B et C). Ces derniers se déplaçaient au gré des commandes et travaillaient pour divers ordres monastiques, ce qui pourrait expliquer les particularités inhérentes à la Bible de Valère et ses liens avec des bibles françaises prestigieuses, comme celles de Souvigny et de Lyon.

Geneviève Mariéthoz

LEXIQUE

Bisontin De Besançon. **Cahier** Ensemble de feuillets pliés en deux emboîtés les uns dans les autres et unis par un même passage du fil de reliure. **Cartusien** Qui appartient aux chartreux. **Chartreux** Religieux de l'ordre de Saint-Bruno. **Cistercien** Qui appartient à l'ordre religieux de Cîteaux; religieux de cet ordre. **Codex** Livre formé de feuilles pliées en deux et assemblées en un ou plusieurs cahiers cousus par un fil. **Colophon** Formule finale dans laquelle le scribe mentionne le lieu ou la date de la copie, ou l'un et l'autre. **Copiste** Personne qui accomplit un travail de copie ou d'écriture. **Couvrure** Garnissage des plats et du dos du volume d'un matériau souple tel que peau, étoffe… **Enlumineur** Peintre qui exécute la décoration et l'illustration des manuscrits. **Faldistoire** Siège liturgique des évêques et de certains dignitaires ecclésiastiques; par extension, dans l'iconographie médiévale, siège utilisé également par les rois ou certains détenteurs du pouvoir. **Génésiaque** Qui concerne la Genèse. **Homéliaire (ou homiliaire)** Livre liturgique qui offre au célébrant un choix de commentaires patristiques à l'office. Les textes des Pères de l'Église, divisés en leçons, sont transcrits dans l'ordre de leur utilisation durant l'année liturgique, en distinguant souvent la partie été (de l'Avent à Pâques) de la partie hiver (de Pâques à la fin du temps ordinaire précédant l'Avent) ou le temporal du sanctoral. **Logos creator** Le créateur du monde. **Nécrologe** Ce livre liturgique, qui suit le calendrier romain, contient les mentions, jour après jour, des anniversaires des défunts dont il faut faire mémoire lors de l'office de prime (de la première heure du jour) dans la salle capitulaire. **Office** Ensemble des prières réparties aux heures de la journée (vigiles, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies), que les moines et les chanoines célèbrent dans le chœur de leur église ; l'office, dit aussi liturgie des heures, comprend la psalmodie, le chant, la prière, la lecture… **Règle d'Aix-la-Chapelle** Le Concile d'Aix-la-Chapelle (816-817) impose aux chanoines une règle qui reprend et complète celle de saint Chrodegang, évêque de Metz († 766). Cette règle insiste sur la célébration de l'Office divin et oblige les chanoines, qui avaient table commune et dortoir commun, à résider dans l'enceinte des édifices claustraux. Le souhait primitif de renoncement total

aux biens est abandonné. Ainsi, l'enrichissement des chanoines sera une cause majeure du déclin spirituel de l'Ordre canonial. **Réglure** **Ensemble des lignes tracées sur la page pour délimiter la surface à écrire et guider l'écriture.** **Rubricateur** **Copiste ou peintre qui exécute les titres et les initiales à l'encre de couleur.** **Sanctoral** **Ensemble des fêtes des saints.** **Suffragant** **Se dit d'un évêque dépendant (de tel archevêque).** **Tables des canons** **Mise en parallèle, sous forme de tableaux comparatifs, des différentes variantes textuelles des Évangiles canoniques, leurs textes étant divisés par chapitres. Ces concordances furent établies par Eusèbe de Césarée au début du IVe siècle. Jérôme plaça une version en latin des concordances d'Eusèbe (à l'origine en grec) en tête de sa traduction des Évangiles. On les retrouve dans les manuscrits jusqu'à la fin de l'époque romane.** **Temporal** **Fêtes déterminées par les événements de la vie du Christ et des jours ordinaires.** **Vétérotestamentaire** **De l'Ancien Testament.**

D'après MUZERELLE Denis, *Vocabulaire codicologique: Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, CEMI, 1985 et PALAZZO Éric, *Le Moyen Âge – des origines au XIIIe siècle*, Paris, Beauchesne, 1993 (Histoire des livres liturgiques)

BIBLIOGRAPHIE

ANDENMATTEN Bernard (2006) «Les chartreuses de Suisse au Moyen Âge», in *Les chartreux en Suisse*, dir. B. ANDENMATTEN et B. TRUFFER, Bâle, Schwabe (Helvetia Sacra, section III, vol. 4), introduction, pp. 21-55

BEBIN-LANGROGNET Odile (2011) *De Savoie en Comté – Saint Pierre de Tarentaise*, Paris, L'Harmattan

BERGIER Jean-François (1997a) «Territoire, économie et société dans l'histoire des Alpes», in *Pour une histoire des Alpes – Moyen Âge et Temps modernes*, Ashgate, article III, pp. 1-43

BERGIER Jean-François (1997b) «Le trafic à travers les Alpes et les liaisons transalpines du Haut Moyen Âge au XVIIe siècle», in *Pour une histoire des Alpes – Moyen Âge et Temps modernes*, Ashgate, article II, pp. 1-72

BISSEGGER Arthur (2006) «Oujon», in *Les chartreux en Suisse*, dir. B. ANDENMATTEN et B. TRUFFER, Bâle, Schwabe (Helvetia Sacra, section III, vol. 4), pp. 308-349

Das Bistum Sitten / Le diocèse de Sion (2001) *Das Bistum Sitten / Le diocèse de Sion – L'archidiocèse de Tarentaise*, Bâle, Schwabe (Helvetia sacra, section I, vol. 5)

BLIGNY Bernard (1975) «Les chartreux dans la société occidentale du XIIe siècle», in *Cahiers d'histoire – Lyon, Grenoble, Clermont, Saint-Étienne*, Chambéry, 20,1, pp. 137-159

BRISAC Catherine (1976) «Les grandes Bibles romanes dans la France du Sud», in *Les dossiers de l'archéologie*, janv. - fév. 1976, pp. 100-106

CAHN Walter (1980) «Autour de la Bible de Lyon. Problèmes du roman tardif dans le centre de la France», in *Revue de l'Art*, 47, pp. 11-20

CAHN Walter (1967) *The Souvigny Bible: A Study in Romanesque Manuscript Illumination*, New York University

Cartulaire de la chartreuse d'Oujon (1854), *Cartulaires de la chartreuse d'Oujon et de l'abbaye de Hautcrêt*, par J.-J. HISELY, Lausanne, Georges Bridel (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire romande, t. XII)

Les chartreux, le désert et le monde (1984) *Les chartreux, le désert et le monde, 1084-1984, Neuvième centenaire de la fondation de la Grande Chartreuse*, expo. Grenoble, Musées Dauphinois

Le diocèse de Lausanne (1988) *Le diocèse de Lausanne*, Bâle - Francfort-sur-le-Main, (Helvetia sacra, section I vol. 4)

DUBUIS Pierre (1997) *Dans les Alpes au Moyen Âge – Douze coups d'œil sur le Valais*, Lausanne, éd. d'en bas (Société d'histoire de la Suisse romande)

DUPARC Pierre (1995) «Moines et alpages dans le diocèse de Genève au Moyen Âge», in *Des archives à la mémoire – Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, éd. B. ROTH-LOCHNER, M. NEUENSCHWANDER et R. WALTER, Genève (Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève), pp. 11-21

ÉTAIX Raymond (1962) «L'homiliaire cartusien », in *Sacris Erudiri*, 13, 1962, pp. 67-112 (repris in *Homéliaires patristiques latins – recueil d'études de manuscrits médiévaux*, Paris, 1994 (Institut d'Études Augustiniennes – série Moyen Âge et Temps Moderne, 29), pp. 59-104)

FOURREY R. (1979) «Parmi les chartreuses des pays de l'Ain, Arvières et Seillon », in *Saint Anthelme – Chartreux et Évêque de Belley*, dir. L. TRENARD, Belley, Le Bugey, pp. 169-195

GAIFFIER Baudouin de (1955) «L'Homiliaire-Légendier de Valère», in *Analecta Bollandiana*, 73, pp. 119-139

GREMAUD Jean (1875) *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. I: 300-1255, Lausanne, Bridel (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire romande, t. XXIX)

GREMAUD Jean (1863) *Nécrologe de l'Église cathédrale de Sion et de l'église paroissiale de Granges, suivis de chartes sédunoises et d'un catalogue des évêques de Sion*, Lausanne, Bridel (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire romande, t. XVIII)

GUIGUES Ier (2001) *Coutumes de chartreuse*, Paris, Cerf (S.C. 313)

HUDRY Marius (1971) «Trace et trafic d'une voie romaine transalpine section Petit-Saint-Bernard – Albertville», in *Actes du colloque international sur les cols des Alpes – Antiquité et Moyen Âge*, Orléans, imp. du centre régional de documentation pédagogique, pp. 99-112

HUOT François (1973) *L'ordinaire de Sion – Étude sur sa transcription manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Fribourg, éd. universitaires (Spicilegium friburgense 18)

JUROT Romain (1999) *L'ordinaire liturgique du diocèse de Besançon (Besançon, Bibl. Mun., Ms 101) – texte et sources*, Fribourg, éd. universitaires

KIRCHNER Joachim (1926) *Beschreibendes Verzeichnis der Miniaturen und des Initialschmuckes in den Phillipps-Handschriften*, I, Leipzig, J.J. Weber (Beschreibende Verzeichnisse der Miniaturen-Handschriften der Preussischen Staatsbibliothek zu Berlin)

LEFÈBVRE François-A. (1883) *St Bruno et l'ordre des chartreux*, t. 2, Paris, Libr. catholique internationale de l'œuvre de Saint-Paul

LEISIBACH Josef (1979) *Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten*, Fribourg, éd. universitaires (Iter Helveticum, 3e partie – Spicilegii friburgensis, subsidia 17)

LEISIBACH Josef (1973) *Schreibstätten der Diözese Sitten*, Genève, Rodo-Sadag (Scriptoria Medii Aevi Helvetica XIII)

LEISIBACH Josef (1978) «Zur Leseordnung des Sittener Breviers im Mittelalter », in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Fribourg, 72, pp. 205-332

LEISIBACH Josef et **JÖRGER Albert** (1985) *Livres sédunois du Moyen Âge, Enluminures et miniatures – Trésors de la bibliothèque du Chapitre de Sion*, Sion, Schmid (Sedunum Nostrum, annuaire n° 10)

LOCATELLI René (1992) *Sur les chemins de la perfection – Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060-1220*, Saint-Étienne, publ. de l'université de Saint-Étienne (C.E.R.C.O.R. – Travaux et recherches II)

LOVIE Jacques (1979) *Les diocèses de Chambéry, Tarentaise, Maurienne*, Paris, Beauchesne

MARIÉTHOZ Geneviève (1996) «La Bible de Willenchus de Venthône, propriété du chapitre de Sion», in *Cahiers archéologiques*, 44, pp. 85-104

MIELLE DE BECDELIÈVRE Dominique (2004) *Prêcher en silence – Enquête sur les manuscrits du XIIe siècle provenant de la Grande Chartreuse*, Saint-Étienne, publ. de l'université Jean Monnet (C.E.R.C.O.R. – Travaux et recherches XVII)

PÉROUSE Gabriel (1923) *L'abbaye de Talloires*, Chambéry, libr. Dardel

PHILIPPE Jules (1861) *Notice historique sur l'abbaye de Talloires*, Chambéry, impr. du Gouvernement

RITZ Louis (1913) *Le nécrologe de l'abbaye de Talloires*, Chambéry, Imprimerie générale savoisienne

ROSE Valentin (1893) *Verzeichniss der Lateinischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Erster Band: *Die Meermann-Handschriften des Sir Thomas Phillipps*, Berlin, Asher, 1893 (Die Handschriften-Verzeichnisse der Königlichen Bibliothek zu Berlin, Bd. XII), pp. 1-2

TAMINI Jean-Émile (1940) «La cathédrale de Sion Notre-Dame du Glarier», in *Annales valaisannes*, 15 n° 2, 1940, pp. 33-41

TAMINI Jean-Émile (1930) *Essai de monographie de Sierre*, Saint-Maurice

TAMINI Jean-Émile et **DÉLÈZE Pierre** (1940) *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice, éd. Œuvre Saint-Augustin

TOGNI Nadia (2009) «La Bible atlantique de la cathédrale de Sion (archives du Chapitre de Sion, Ms 15)», in *Vallesia*, 64, pp. 153-192

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Anne Grichting, Sion
› 1, 2, 3, 3:3, 5, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 21, 22, 23

Geneviève Mariéthoz
› 3:1, 3:2, 3:4, 8, 27
(carte réalisée sur le modèle de celle présentée par Arthur Bissegger dans *Les chartreux en Suisse*, Bâle, 2006 (Helvetia Sacra, section III, vol. 4), entre pp. 56 et 57 ; infographie François Mariéthoz)

Bibliothèque municipale de Grenoble
› 6, 13, 18, 20, 25, 26

Médiathèque de Moulins Communauté
› 4, 7

Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz
› 24

D'après Y. Załuska, *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XIIe siècle*, Cîteaux, 1989 (Commentarii cistercienses, Studia et Documenta, vol. IV), pl. XIII, ill. 23
› 16

© 2014

Sedunum Nostrum

Direction du projet
maquette
Geneviève Mariéthoz
François Mariéthoz

Conception graphique
mise en page
Karin Palazzolo
www.krnp.ch

Impression
Imprimerie Constantin, Sion